



PLAN D'ACTION 2013-2014

Société de l'eau souterraine
Abitibi-Témiscamingue (SESAT)

Adopté par le conseil d'administration, le 27 mai 2013
(RÉSOLUTION CA 2013-05-27-05)

Acronymes

ACEE : Agence canadienne d'évaluation environnementale
CA : Conseil d'administration
CE : Comité exécutif
CGE : Comité de gouvernance de l'esker
CRRNT : Commission régionale des ressources naturelles et du territoire
DET : Dépôt en tranchée
EIE : Étude d'impact environnemental
GRES : Groupe de recherche sur les eaux souterraines
MDDEFP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
MRC : Municipalité régionale de comté
OBV : Organisme de bassin versant
PACES-AT2 : Second projet d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue
PRDIRT : Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
REA : Règles d'étude approfondies
SESAT : Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue
TLGIRT : Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire
UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Planification stratégique de la SESAT

Les actions inscrites au plan d'action 2012-2013 s'inscrivent sous la mission et les objectifs définis par l'organisme

Vision de la SESAT

La pérennité de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue est assurée grâce à une gestion proactive¹ et intégrée², des règles³ adéquates et des usages responsables.

Mission

Influencer les règles et les choix d'usage du territoire ainsi que les modes de gestion afin de contribuer à la pérennité⁴ de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue.

Objectifs

- I. Colliger les connaissances sur l'eau souterraine en Abitibi-Témiscamingue
- II. Documenter les menaces à la pérennité de l'eau souterraine associées aux différents usages du territoire en Abitibi-Témiscamingue
- III. Connaître la portée et les limites des règles qui encadrent les usages du territoire pouvant avoir un impact sur la pérennité de l'eau souterraine en Abitibi-Témiscamingue
- IV. Faire des propositions de règles, de modes de gestion, de connaissances à acquérir, de comportements et de choix d'usage qui contribuent à la pérennité de l'eau souterraine en Abitibi-Témiscamingue
- V. Transférer aux citoyens et aux acteurs régionaux les connaissances sur l'eau souterraine, ses usages et son mode de gestion

¹ Gestion proactive : gestion qui prend en compte les difficultés non encore advenues dans le but d'éviter qu'une situation conflictuelle ne devienne une cause de confrontation ou de crise. Appliquée à l'eau souterraine et au vu des connaissances limitées sur cette ressource, la gestion intégrée nécessite une évaluation de la vulnérabilité, une estimation des risques et l'application du principe de précaution.

² Gestion intégrée : gestion qui intègre l'ensemble des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui sont liés à une activité ou à un territoire. Appliquée à l'eau souterraine, gestion caractérisée par un grand nombre de gestionnaires, la gestion intégrée nécessite une intégration tant horizontale que verticale et doit s'appuyer sur l'exercice de la concertation à l'échelle appropriée.

³ Règles : inclut, mais ne se limite pas, aux politiques, stratégies, directives, lois et règlements tant au fédéral qu'au national, plans d'affectation des terres publiques (PATP), plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), plans d'aménagement forestier intégré (PAFI), plan directeur de l'eau (PDE), schémas d'aménagement et de développement, plans d'urbanisme et règlements municipaux.

⁴ Pérennité : Caractère de ce qui dure toujours. La pérennité de l'eau souterraine signifie le maintien à long terme de sa quantité et de sa qualité sans exclure les usages compatibles.

TABLEAU 1: PLAN D'ACTION 1 AVRIL 2013 – 31 MARS 2014

CHAMP D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TÂCHES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS	
Administration	I, II, III, IV, V	Assurer une gestion quotidienne en phase avec les enjeux stratégiques de l'organisation	Administration générale des ressources financières, humaines et logistiques.	Directeur	En tout temps au cours de l'année		
		Formation continue des employés	Participer à des activités de formation (visites, ateliers, conférences)	Directeur Agent de recherche	En tout temps au cours de l'année		
		Assurer la pérennité financière de l'organisation	Poursuivre la démarche de demande de reconnaissance auprès du MDDEFP	Directeur Président	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre accompagnant les dépôts du portrait final et du diagnostic de l'esker • Participation du MDDEFP à la conférence de presse de l'automne 2013 • Participation du MDDEFP aux réunions du CA de la SESAT • Reconnaissance officielle de la SESAT par le MDDEFP • Obtention d'un financement de fonctionnement du MDDEFP 	
			Développer une approche de facturation des services de la SESAT	Directeur Administrateurs	30 sep. 2013	•	
			Développer un modèle d'opération limité aux activités financées	Directeur Administrateurs	30 sep. 2013	•	
			Recherche d'autres sources de financement pour l'organisme	Comité exécutif Directeur Administrateurs	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Nb. de demandes de financement déposées • Nouveau financement sécurisé (O/N) 	
			Obtenir une reconnaissance régionale parmi la population et les organisations	Campagne régionale de développement du membership	Directeur	30 nov. 2013	• Nb. de nouveaux membres
			Assurer la gestion et la gouvernance à moyen et long terme de l'organisation	Rencontres régulières du comité exécutif	Directeur Comité exécutif	En tout temps au cours de l'année	• Nb. de réunions du CE
				Rencontres régulières du conseil d'administration	Directeur Administrateurs	En tout temps au cours de l'année	• Nb. de réunions du CA

CHAMP D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TÂCHES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
			Assemblée générale annuelle des membres	Directeur Membres	27 mai 2013	<ul style="list-style-type: none"> Nb. membres présents Modifications aux règlements généraux entérinées Élection de membres élus sur le conseil d'administration (n/5)
			Rapport annuel 2013-2014	Directeur Contractuel	31 mars 2014	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel 2013-2014
			Plan d'action annuel 2014-2015	Directeur Contractuel	31 mars 2014	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'action annuel 2014-2015
			Terminer la mise à jour de la planification stratégique de l'organisme	Contractuel Administrateurs Directeur	30 juin 2013	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble complet de champs d'intervention, d'objectifs spécifiques et d'indicateurs de performance arrimés à la mission et aux objectifs généraux
			Rédiger un guide de gestion de ressources humaines	Directeur	31 juillet 2013	<ul style="list-style-type: none"> Guide de gestion de ressources humaines (O/N)
Concertation interne (projet pilote de gouvernance de l'esker aquifère St-Mathieu-Berry de la SESAT)	I, II, III, V	Réalisation des livrables composants le projet pilote	Réaliser le portrait final de l'esker St-Mathieu-Berry	Agent de recherche Directeur	30 sep. 2013	<ul style="list-style-type: none"> Portrait final Cartothèque finale
			Réaliser le diagnostic de l'esker St-Mathieu-Berry	Agent de recherche Directeur	31 mar. 2014	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic de l'esker
		Coordonner les travaux du CGE	Préparer les réunions et les visites terrain Recruter des membres	Agent de recherche	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Nb. rencontres du CGE Nb. membres du CGE
			Animer les réunions du CGE	Contractuel	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Nb. rencontres du CGE
		Mise en œuvre du plan de communication du projet pilote	Compléter la section « projet pilote » du site Internet	Agent de recherche	31 août 2013	Section complétée (O/N)
			Publication du portrait de l'esker - Conférence de presse	Agent de recherche	31 oct. 2013	Nb. personnes présentes Nb. articles publiés
			Publication du portrait de l'esker – Présentation publique (CRRNT ou MRC d'Abitibi)	Agent de recherche	31 déc. 2013	Nb. personnes présentes

CHAMP D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TÂCHES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
		Assurer la reddition de compte auprès des partenaires financiers du projet	Envoyer le portrait final et le diagnostic de l'esker aux partenaires financiers du projet	Directeur	31 mar. 2014	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait final transmis (O/N) • Diagnostic transmis (O/N)
		Recherche de financement privé pour les phases en cours et les phases subséquentes du projet pilote	Demande de financement du projet pilote au <i>Fonds Rio Tinto Alcan</i> Demande de financement du projet pilote au <i>Projet Eau Bleue RBC</i>	Directeur	31 sep. 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Financement obtenu auprès de l'une et/ou l'autre des fondations (O/N)
Concertation externe	I, II, III, IV, V	Collaborer aux travaux de la CRRNT	Mise en œuvre 2013-2014 du PRDIRT	Directeur	31 oct. 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Revue de littérature sur l'impact des activités forestières et des anciens DET sur les eskers/moraines • Protocole préliminaire de hiérarchisation des DET • Hiérarchie préliminaire des anciens DET de la région selon leur risque de contamination des eskers/moraines • Participation à la planification des travaux de terrain (phase 2) • Reddition de comptes avec l'UQAT
			Rencontres de travail avec le commissaire « eau »	Directeur	Périodiquement au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Nb. d'enjeux « eau souterraine » abordés par la CRRNT • Nb. projets « eau souterraine » retenus pour la phase de mise en œuvre 2013-2014 du PRDIRT
		Collaborer aux travaux des 2 OBV régionaux	Participer aux réunions régulières des conseils d'administration et aux réunions de travail	Directeur	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Nb. de rencontres des CA • Nb. de rencontres de travail
		Collaborer aux travaux des TLGIRT des MRC d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or.	Participer aux réunions régulières et, si pertinent, aux comités techniques	Directeur	En tout temps au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Nb. de rencontres • Nb. de préoccupations transmises / prises en compte

CHAMP D'INTERVENTION	OBJECTIFS	ACTIVITÉS	TÂCHES	RESPONSABILITÉ	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
		Participer à l'audience publique du BAPE sur le projet Dumont de Royal Nickel Corp.	Participer à l'audience publique du BAPE sur le projet Dumont de Royal Nickel Corp.	Directeur Président	Non déterminé	•
		Collaborer aux travaux de <i>Canada Lithium Corp.</i> pour son projet Qc. Lithium	Participer aux réunions régulières du comité de suivi	Directeur	Périodiquement au cours de l'année	• Nb. de rencontres • Nb. de préoccupations transmises / prises en compte
		Participer aux consultations de l'ACEE sur le projet Dumont de <i>Royal Nickel Corp.</i> et le projet Qc. Lithium de <i>Canada Lithium Corp.</i>	Analyse de l'EIE et du rapport d'étude approfondi (REA) pour les deux projets	Directeur	À déterminer par l'ACEE	Pour chacun des 2 projets : • Remise d'un rapport d'évaluation de l'EIE à l'ACEE • Remise de commentaires sur le REA à l'ACEE • Nb. de gestionnaires auxquels les rapports sont transmis
Transfert de connaissances	V	Mettre en œuvre le plan de communication de la SESAT	Participation à des événements grand public (forums, colloques, kiosques, etc.)	Directeur Président	En tout temps au cours de l'année	• Nb. d'événement grand public auxquels la SESAT a participé • Nb. de personnes rejointes
			Entretien du site Internet	Directeur et/ou Agent de recherche	31 janvier 2013	• Mise à jour section « Acquisition de connaissances » • Nb. visites selon Google analytics
			Veille stratégique	Directeur Administrateurs	En tout temps au cours de l'année	• Nb. de revues de presse réalisées / diffusées • Nb. personnes sur la liste de diffusion
			Publication du bulletin électronique	Directeur et/ou Agent de recherche	31 janvier 2013	• Nb. de bulletins électroniques émis • Nb. personnes sur la liste de diffusion • Nb. de lectures de bulletins électroniques
			Interventions médiatiques	Président Directeur	En tout temps au cours de l'année	• Nb. de communiqués émis • Nb. d'entrevues accordées
		Collaborer à la phase 2 du PACES-AT2 coordonné par le GRES de l'UQAT	Suivi global du projet	Directeur	En tout temps au cours de l'année	• Rapport d'étape phase 2
			Participation d'appoint au volet terrain	Agent de recherche	En tout temps au cours de l'année	• Techniques terrain apprises

Prévisions budgétaires – États des résultats 2013-2014

PRODUIT

SUBVENTIONS

UQAT : PRDIRT	8 000,00
UQAT - PACES-AT2 Phase 2	5 000,00
PROJET PILOTE	48 800,00
ACEE	2 286,00
TOTAL - SUBVENTIONS	64 086,00

AUTRES REVENUS

Autres Revenus	115,20
TOTAL - AUTRES REVENUS	115,20

TOTAL PRODUIT 64 201,20

CHARGE

HONORAIRES CONTRACTUELS

Honoraires Contractuels	<u>8 801,91</u>
TOTAL: Honoraires contractuels	8 801,91
Honoraires - Comptable	725,00
TOTAL - RESSOURCES HUMAINES	9 526,91

CHARGES SALARIALES

Salaires	83 834,89
Charge A-E	1 781,65
Charge RQAP	643,05
Charge RRQ	3 872,46
Charge du FSSQ	2 260,16
Charge de CSST	736,54
TOTAL DES CHARGES SALARIALES	93 128,75

FRAIS GÉNÉRAUX

Adhésion (Frais d')	125,00
Assurance	1 091,04
Déplacements (Frais de)	1 825,53
Fournitures de bureau	1 090,86
Intérêts- pénalités/Frais bancaires	298,41
Publicité et promotion	553,20
Réunions (Frais de)	732,36
Charge CSST	110,92
TOTAL - FRAIS GÉNÉRAUX	5 827,32

TOTAL CHARGE 108 482,98

BÉNÉFICE NET -44 281,78

Créé le: 2013-05-02

Prévisions budgétaires – Bilan financier 31 mars 2014

ACTIF

ACTIF COURT TERME

Compte courant	<u>41 559,97</u>	
Total de l'encaisse		<u>41 559,97</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME		<u><u>41 559,97</u></u>

IMMOBILISATIONS

Matériel informatique	<u>2 053,79</u>	
Net. - Matériel informatique		<u>2 053,79</u>
Total - Immobilisations		<u><u>2 053,79</u></u>

TOTAL ACTIF		<u><u>43 613,76</u></u>
--------------------	--	-------------------------

PASSIF

PASSIF COURT TERME

Vacances à payer		652,20
TPS payée sur les achats	<u>- 204,72</u>	
TPS à remettre (Remboursement)		- 204,72
TVQ payées sur les achats	<u>- 408,41</u>	
TVQ à remettre (Remboursement)		<u>- 408,41</u>
TOTAL DU PASSIF , À COURT TERME		<u><u>39,07</u></u>

TOTAL PASSIF		<u><u>39,07</u></u>
---------------------	--	---------------------

AVOIR DES PROPRIÉTAIRES

SURPLUS

Surplus - Exercice précédent		87 856,47
Bénéfice net		<u>-44 281,78</u>
TOTAL DES SURPLUS		<u><u>43 574,69</u></u>

TOTAL AVOIR DES PROPRIÉTAIRES		<u><u>43 574,69</u></u>
--------------------------------------	--	-------------------------

PASSIF ET AVOIR		<u><u>43 613,76</u></u>
------------------------	--	-------------------------

Créé le: 2013-05-02

Analyse de déséquilibre tâches/ressources humaines

Temps payé budgété :	3530h
Temps ressources humaines (agent de recherche 9 mois)	2720h ⁵ (déficit = 810h)
Temps ressources humaines (agent de recherche 12 mois)	3168h ⁶ (déficit 362h)

La planification des tâches de l'année dépasse présentement de 810h les ressources humaines disponibles sous contrat. Par contre, en prolongeant le contrat de l'agent de recherche jusqu'au 31 mars 2014 (prolongation de 3 mois), ce déficit tomberait à 362h. Il n'en reste pas moins que certaines des activités planifiées au tableau 1 devront être réduites. L'ensemble des activités planifiées au tableau 1 cadre adéquatement sous la mission actuelle de la SESAT. Ces coupures devront donc être effectuées sur une base uniquement logistique.

Analyse de déséquilibre tâches/ressources financières

Pour l'année 2013-2014, la SESAT entend équilibrer avant tout son temps, afin d'assurer la qualité de ses livrables et de satisfaire aux ententes en cours. Par contre cette situation coûte cher et ne pourra être que transitoire. Pour 2013-2014, un déficit net de 44 281,78\$ (avec agent de recherche pendant 9 mois seulement).

L'ensemble des activités inscrites sous le champ d'intervention administratif, la plupart de nos activités de concertation externe, de même que la mise en œuvre de notre plan de communication sont des activités non financées qui sont maintenues en y investissant les montants résiduels cumulés au cours des exercices financiers précédents. Ces activités non financées représentent approximativement 1 ETC.

Afin de résoudre ce déséquilibre, la SESAT a deux options principales :

- Trouver un ou des « acheteur(s) » pour les activités présentement non financées;
- Adopter un *modus operandi* restreint lui permettant de fonctionner en maintenant uniquement ses activités rémunérées.

Ces deux options seront documentées par la direction (voir tableau 1, p. 4, activité « Assurer la pérennité financière de l'organisation ») et présentées au conseil d'administration en septembre 2013 afin de permettre un arrimage avec le suivi de notre demande de reconnaissance auprès du MDDEFP (lors de la remise du portrait final de l'esker), mais également afin de planifier les besoins en ressources humaines pour le dernier trimestre de l'année.

Devant ces choix difficiles, le *statu quo* n'offrira qu'un répit de très courte durée. En maintenant le niveau d'activités en cours, les charges et les produits, les ressources financières résiduelles de la SESAT seront épuisées à la fin de l'automne 2014.

Conclusion

La SESAT n'a pas à s'inquiéter, à court terme, d'un manque de projets à réaliser en gouvernance de l'eau souterraine. Le projet pilote, s'il est bien mené, deviendra une pépinière à projets et pourrait recevoir plus de financement au cours de l'année 2014-2015, sans compter que les résultats des PACES et du projet de mise en œuvre du PRDIRT viendront briser certains *statu quo* qui ont perduré jusqu'à maintenant par manque de connaissances. Il est très probable que ces projets serviront de tremplins pour l'action au cours des années à venir.

D'autre part, l'expertise de la SESAT et son réseau de partenaires n'ont jamais été aussi développés. Les résultats se font sentir, non seulement dans le niveau de sensibilisation général, mais également par des modulations concrètes à l'aménagement traditionnel du territoire. Mais elle doit rapidement trouver une solution au déséquilibre entre les tâches qu'elle accomplit et les ressources financières dont elle dispose si elle veut assurer sa pérennité. L'objectif est clair, somme toute assez modeste et doit être adressé sans délai.

⁵ ((52 semaines + 39 semaines) x 35 h/semaine) – Vacances – Jours fériés – Congés maladie – Temps cumulé au 2013-05-14

⁶ ((52 semaines + 52 semaines) x 35 h/semaine) – Vacances – Jours fériés – Congés maladie – Temps cumulé au 2013-05-14